



Déclaration liminaire FNEC-FP-FO  
CHSCT-D du Bas-Rhin, le 24 septembre 2020

Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CHSCT-D,

Tout d'abord, Monsieur le Directeur académique, la **FNEC FP FO**, vous souhaite la bienvenue au sein du CHSCTD-67. Votre présence aujourd'hui pour présider personnellement cette instance et les documents préparatoires reçus enfin en temps et en heure marquent déjà une nette amélioration dans son fonctionnement. La possibilité offerte de pouvoir adopter aujourd'hui les Procès-Verbaux des 4 derniers CHSCTD et surtout les réponses enfin apportées par l'administration aux 29 avis des 5 derniers CHSCT-D montrent une volonté de retrouver un fonctionnement plus conforme à la législation, certains de ces avis ayant déjà plus de 6 mois. Et ce, même si certaines réponses apportées par l'administration avec un tel décalage dans le temps sont parfois ubuesques.

La **FNEC FP FO**, regrette que dernièrement, le rôle du Chsctd ait été systématiquement renversé et ait été plus souvent une instance où l'administration nous a présenté ce qu'elle allait mettre en œuvre, plutôt qu'une instance de dialogue où l'avis ou les propositions des représentants élus des personnels aient été véritablement écoutés et pris en compte. La **FNEC FP FO**, espère que votre arrivée va permettre de renouer avec des pratiques plus conformes à la législation mais regrette que notre demande que tous les membres de notre instance puissent vous rencontrer pour une prise de contact en amont de ce premier CHSCT-D n'ait pu être entendue.

La rentrée scolaire a été marquée par les conséquences du protocole mis en place par le ministère dans le cadre du Covid19 ; ce qui se traduit pour les personnels par une dégradation des conditions de travail et une remise en cause de leurs droits.

Le nombre de classes voire d'écoles fermées, dont nous vous demandons d'indiquer les chiffres lors de ce CHSCT, met en lumière le manque attendu et annoncé de remplaçants dans notre département suite aux choix fait lors des dernières instances paritaires. La **FNEC FP FO** demande le recrutement en urgence de la totalité des personnels inscrits sur liste complémentaire.

Depuis la rentrée, nos collègues sont obligés de porter un masque sans interruption, en classe, dans la salle des maîtres en récréation. Ils nous disent tous les difficultés d'enseigner, de faire leur travail, avec en permanence un masque sur le visage. De plus, selon l'ARS, les masques en tissus fournis par l'Education Nationale ne sont même pas protecteurs. Des collègues ayant porté ces masques ont été placés en quatorzaine puis en septaine tandis que les personnels portant des masques chirurgicaux en papiers pouvaient continuer à travailler.

Rappelons que ces collègues, lorsqu'ils accueillaient les enfants de soignants au plus fort de l'épidémie, au moment où des milliers de personnes décédaient chaque jour, se voyaient interdire le port du masque par le gouvernement.

Aujourd'hui, dans une situation sanitaire qui n'a rien de comparable, ils se voient contraints de le porter sans interruption.

Aussi, nous vous demandons que les seuls masques véritablement protecteurs au sens de la législation du travail, les masques FFP2 soient fournis à tous les enseignants.

Un nouveau pas a été franchi avec les consignes de certains IEN. Dans certaines circonscriptions, les collègues auraient fait preuve de légèreté sanitaire en déjeunant entre eux et ainsi, d'après ces IEN honteusement provoqué la fermeture d'une école.

Un de ces IEN demande même aux directeurs de sa circonscription de rester joignable en toutes circonstances, leur reprochant que la chaîne de communication a « encore trop dysfonctionné l'an passé ».

La **FNEC FP FO** rappelle que le temps méridien et en particulier celui du déjeuner n'est pas un temps de service, nos collègues peuvent déjeuner ensemble – ou pas. Il est inacceptable de recevoir de telles injonctions et de vouloir faire porter la responsabilité d'éventuelles contaminations à des agents auxquels l'employeur ne fournit pas des moyens de protection efficaces. Elle rappelle que les enseignants du premier degré que sont les directeurs d'écoles ne font pas partie des catégories de personnels soumis à astreinte et qu'à ce titre, ils n'ont pas l'obligation d'être joints à tout moment et en toutes circonstances sur leur téléphone privé financé par leurs propres deniers.

Quid des mesures pour les personnels vulnérables ? Du gel hydroalcoolique ? Du nettoyage régulier et quotidien des salles de classe en collège et lycée ? De la priorité pour les enseignants de se faire tester !

Bref, la rentrée est marquée par une pagaille et une désorganisation sans nom. La FNEC-FP-FO refuse cette situation moyenâgeuse où les classes et les écoles ferment à tour de bras sur l'ensemble du territoire national, où les personnels sont contraints de manger seuls voire de rester cloîtrés chez eux.

Mais il est vrai que depuis mardi 22 septembre le Ministère a allégé le protocole, non pour lutter contre la pandémie, mais pour fermer moins de classes. La **FNEC-FP-FO** n'est pas à l'origine de cette analyse, c'est le Ministre lui-même qui en est l'auteur ! C'est bien la preuve que ces différents protocoles n'ont de sanitaire que le nom !

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, d'avoir des chiffres précis sur l'état du Covid19 chez les personnels comme le font nombre de départements.

Combien de personnels ont été testés positifs ?

Combien de personnels ont été placés en arrêt maladie suite à leur test positif ?

Avez-vous des informations sur le nombre d'enseignants actuellement hospitalisés dans le département, voire en réanimation, suite au Covid19 ?

Concernant les cas supposés de Covid19 (élèves comme personnels) dans les établissements il n'est pas acceptable que des informations claires et précises ne soient pas communiquées rapidement aux collègues pour pouvoir limiter les contacts.

La **FNEC-FP-FO** continue d'exiger, la levée du protocole sanitaire, prétexte à tout déréglementer et à déroger aux obligations de l'employeur et aux règles du code du travail. Elle continue d'exiger que tous les personnels dont l'établissement / la classe de leur enfant est fermé(e), ceux placés en quarantaine, ceux qui sont vulnérables mais sans protection, puissent systématiquement bénéficier d'ASA, les personnels dont le salaire est bloqué ne doivent pas en être de leur poche.

La **FNEC FP FO** continue d'exiger le suivi médical des personnels à risque par les médecins de prévention et les mesures appropriées pour protéger les personnels, la reconnaissance d'imputabilité au service en cas de contamination par le virus, la mise en place des dépistages nécessaires.

Une visite médicale dispensée par un médecin de prévention doit également pouvoir être proposée à tous les personnels qui éprouvent des difficultés respiratoires, maux de tête, perte de voix, conséquences fréquentes du port du masque en continu.

Avec la quasi-totalité des fédérations de fonctionnaires, la **FGF FO a** demandé à la Ministre une suppression définitive du jour de carence, demande qu'elle a rejetée. Pour notre organisation, c'est inacceptable !

Par ailleurs la mise en quarantaine massive des collègues aboutit à remettre en cause les statuts et les droits des personnels.

Alors que le gouvernement réaffirme dans son protocole l'existence des 2S2C qui prévoit l'ingérence des collectivités et des associations pour dispenser des enseignements dans différentes matières dont le sport et les activités artistiques, qu'il accélère la mise sous tutelle des écoles par les mairies avec sa réforme sur la direction d'école, la **FNEC FP FO** demande que cessent immédiatement ces remises en cause du statut.

Pour la **FNEC FP FO**, la mascarade sanitaire doit cesser. Tous les jours, les personnels et leurs représentants constatent que la crise sanitaire est prétexte à remettre en cause la démocratie, la liberté de se réunir et d'agir collectivement.

Les salariés ne sont pas dupes et les mesures d'intimidation liberticides que prend le gouvernement ne suffiront pas à endiguer la colère qui monte jour après jour. Suite à leur mobilisation, nos collègues hospitaliers par leur mobilisation ont obtenu un premier recul sur la politique d'austérité des gouvernements successifs : 183 euros pour tous en points d'indice. Cela les encourage et nous encourage à continuer pour obtenir gain de cause sur toutes nos revendications, en particulier sur l'amélioration de nos conditions de travail.

Nous voulons aussi que toute la transparence soit faite sur le versement de la prime Covid : en effet, aucune information n'a été donnée aux délégués du personnel sur le nombre de collègues concernés sur les « tranches »; nous n'avons bien évidemment aucun listing.

Pour la **FNEC FP FO**, la mascarade sanitaire doit cesser et les contre-réformes massivement rejetées par les salariés, les fonctionnaires, les personnels du Ministère, stoppées : réforme des retraites, suppression du droit à être informé et représenté par des délégués, blocage des salaires et gel du point d'indice, réforme du lycée et du baccalauréat, réforme territoriale, réforme de la direction d'école, E3C et autre 2S2C, ...

La **FNEC FP FO** soutient toutes les mobilisations et demandes des personnels, elle engage le Ministre à les entendre et à répondre favorablement aux revendications qui n'ont qu'un but : permettre à l'Ecole de rester l'Ecole de la République !

Pour la **FNEC-FP-FO**,

Jacques POUSSE

Nicolas ROBERT